Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 36

Artikel: Concert d'orgue
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-190551

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le grand Paris. — Ils sont d'une insolence,
Tous ces messieurs ; mais à Grange à Canard
Venez un peu, vous verrez un gaillard,
Bon citoyen, solide à la réplique.
Elle est bien drôle, au moins, leur république.
Mais c'est fini ; je ne dirai plus mot,
Car on pourrait me prendre pour un sot.
Dieu de bonté ! quel tas de cheminées !
Mais je les eus bientôt examinées,
Et descendis jusques au restaurant :
Mon estomac désirait un calmant.
J'ouvre la porte, un garçon me regarde,
Moi je lui dis : Garçon, de la moutarde
Et trois décis ! — Monsieur veut-il manger
A la carte ? — Oh ! j'ai le temps d'y songer.
Apportez-moi du pain, une fourchette ;
J'ai dans mon sac (n'oubliez pas l'assiette)
Un bon morceau de saucisson fumé :
Il n'avait pas, ma foi, l'air trop charmé.
— Monsieur, dit-il, nous servons à la carte,
Et rien de plus. — Il faut donc que je parte.
Mais, à propos, votre prix ? — Quinze francs.
— Bien grand merci, Monsieur, et puis je prends
D'abord la porte et l'escalier ensuite.
J'arrive en bas éreinté de ma fuite,
Et je m'enfile en un café voisin
Où je trouvai mes trois décis de vin.

J. BESANÇON.

Onna bouébetta que sâ sè reveri.

La bouébetta à Andrien, 'na petita botta de trâi âo quatre ans, a dza tant dè malice, tota petita que l'est, que le rivè lè clliou âi grantès dzeins et que po avâi dè cein que l'a einviâ, le lè sâ dza eimbéguinâ, sein ein avâi l'ai. L'âmè bin lo sucro, coumeint ti lè z'einfants, qu'ont tant dè pliési à lo croussi, kâ n'ont pas lizi dè lo laissi fondrè ; et l'autro dzo que l'ein démandâvè à sa tanta, que lâi ein baillivè cauquiè iadzo, sa tanta lâi fâ : Tiens ! mais si tu m'en demandes encore, je ne t'en donnerai pas, car il fait tomber les dents. Lo leindéman, la bouéba va sè froulâ vai sa tanta, grimpè su sè dzénâo, l'eimpougnè pè lo cou et la cajolè dâo mî que le pâo ; mâ sein pipâ lo mot.

— Eh bien ! que dis-tu, ma chérie ? lâi fâ la tanta ein la caresseint.

— Oh ! ze ne dis rien, et ze te demande pas du sucre au moins ! repond la petita sorciére, ein la vouaiteint avoué dâi ge qu'ein desont mé què sè parolès.

La tanta ne put s'eimpatsi dè férè 'na bouna recaffâïe, et vo laisso à peinsà cein que le fe, kâ vo sédè prâo coumeint sont lè tantès avoué lè petits z'einfants.

Boutades.

Deux Lausannois étaient allés rendre visite à un ami commun à Vallorbes. Ce dernier les accompagna au Pont, pour leur faire voir le nouveau chemin de fer, qu'ils ne connaissaient pas encore, et leur offrit un excellent dîner chez M. Edgar Rochat, à l'hôtel de la Truite, dîner qui fut abondamment arrosé.

Au retour à Vallorbes, l'ami les engagea à coucher chez lui, leur promettant, pour le lendemain, une intéressante promenade dans les environs.

Les Lausannois, enchantés de la première journée, acceptèrent, ce qui ne plut guère à l'épouse de leur ami.

Durant la nuit, ils entendirent, à travers une mince paroi, la femme qui grondait le mari et lui reprochait sa légèreté : « Tu ne sais éviter aucune occasion de boire, lui disait-elle d'un ton navré, tu perds ton temps, tu ne feras jamais rien, rappelles-toi de ce que je te dis. C'est indigne, une conduite comme çà !... »

— Veux-tu me laisser dormir ! répond le Vallorbier, agacé par cette leçon. Vois-tu, si ces messieurs n'étaient pas là, dans la chambre à côté, je te donnerais une volée dont tu te souviendrais !

L'un des Lausannois, qui avait tout entendu, cogne la paroi et lui crie : « Ne te gênes pas, fais seulement comme si nous n'étions pas là ! »

Examens de recrues. — Le colonel de recrutement, vieux grognard, voyant entrer un gros garçon portant une veste de milaine brune, et chaussé de gros souliers ferrés, croit avoir affaire à un citoyen de l'Oberland.

— Was wohlen sie ? lui dit-il.

La recrue reste immobile et bouche béante.

— Was wohlen sie ? donnerwetter ! reprend le colonel avec humeur.

— Aloo ! répond le jeune paysan d'un air ébahi, est-ce qui n'y a personne qui s'y parle français ?...

Concert d'orgue. — Nous apprenons avec grand plaisir que M. Blanchet, organiste, donnera, mardi 11 septembre, à 8 h. du soir, un concert d'orgue dans le temple de Saint-François, avec le concours de Mademoiselle Baldo, cantatrice des Concerts des conservatoires de Paris, de Bruxelles et des Concerts Colonne. Les amateurs d'orgue ne manqueront pas de profiter de cette rare occasion, car ce n'est que dans un concert d'orgue proprement dit que l'on peut juger des ressources de ce bel instrument.

Questions et réponses. — Il n'y a qu'une solution au problème de samedi qui exige que tous les enfants soient considérés comme ayant des âges différents, puisque tous sont nés à des intervalles de deux ans. Le cas de jumeaux ne peut donc être admis. — Réponse : 2 garçons de 5 et 15 ans ; 4 filles de 7, 9, 11 et 13 ans. Nous avons reçu plus de 50 réponses justes, et la prime est échue à M. Jules Burnat, à Lausanne.

On nous propose le problème suivant :

Trois abbés boivent du champagne en abondance, à l'heure de minuit, dans un pré. On demande la contenance du pré et sa valeur.

Prime : 100 cartes de visite.

L. MONNET.

Une dame seule, habitant un bel appartement dans un beau quartier de Genève, prendrait en pension une personne âgée à qui l'on donnerait des soins si le cas l'exigeait. — S'adresser D. M. 105. P. restante, Genève.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.